



## Lettre concernant intruim justicia

Par **fruit a pain12**, le **02/03/2016** à **21:05**

bonjour

j'avais passer une commande chez yves rocher que je n'avais pas réglé je leur devait la somme de 60 euros j'ai envoyé un chèque puis je reçoit des lettres de intruim qui me dit que je doit 126 euros qui correspond à des frais.

PUIS JE REÇOIS UNE LETTRE D'UN AVOCAT QUI ME DIT DE PAYER LES 126 E